SITES NATURA 2000

- **FR 9400584 « Marais de Lavu Santu et littoral de Fautea »**
- **FR 9400585 « Iles de Pinarellu et Roscana »**
- **FR 9400606 « Pinarellu : dunes et étangs de Padulatu et Padulu Tortu »**
- **FR 9400607 « Baie de San Ciprianu : Etangs d'Arasu, Ile San Ciprianu, Ilôt Cornuta, Punta Capicciola.**

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL CONJOINT TENUES LE 5 DECEMBRE 2012 EN MAIRIE ANNEXE DE SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO

A- COMPTE RENDU DE LA REUNION PREALABLE AU COPIL DU 5 DECEMBRE 2012 A 14H00

Participants :

- M. AGOSTINI Henry Paul,	Maire de ZONZA,
- M. DI ROSA Jean Michel	Conseil général de la Corse du sud,
- M. GIVRE Jean Michel	Sous-préfecture
- M. POLACCI Daniel	DDTM
-M. ROCCA SERRA Sébastien Marc	Conseiller général canton de Levie
- Mme RODRIGUEZ Christine	DDTM

Cette réunion, préalable à la réunion de l'ensemble des membres du comité de pilotage, a pour objet de procéder par les représentants des collectivités territoriales :

- à la désignation du président de ce comité, intuitu personae,
- à la désignation de la collectivité territoriale chargée du suivi de la mise en œuvre des différents documents d'objectifs, conformément aux dispositions réglementaires issues de la loi DTR de 2005 transcrites sur l'article L. 414-2 du Code de l'Environnement.

Après avoir remercié Monsieur AGOSTINI Henry Paul et Monsieur ROCCA SERRA Sébastien Marc pour leur accueil et rappelé l'objet de cette réunion, Monsieur GIVRE Jean Michel demande aux élus de choisir au sein des collectivités le président du Copil ainsi que la collectivité qui aura la charge de l'animation du Copil pour la mise en œuvre des actions prévues aux différents Docob.

Après discussion, les décisions suivantes sont actées :

- Présidence du Copil : Monsieur AGOSTINI Henry Paul,
- Collectivité « Animatrice » : Département (Conseil général) de la Corse du Sud.

B- COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL CONJOINT DES QUATRE SITES NATURA 2000 DE SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO DU 5 DECEMBRE 2012 à 14 H 30.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue en mairie annexe de SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO sous la présidence de **Monsieur AGOSTINI Henry-Paul**, Maire de la commune de ZONZA.

▪ **Participants :**

- M. AGOSTINI Henry Paul	Maire de Zonza,
- Mme AGOSTINI Liliane	Propriétaire camping Villata,
- M. AGOSTINI Olivier	CG 2A,
- M. DALAISE Jean Pierre	Propriétaire,
- M. BODET Claude	CEN Corse,
- M. DI ROSA Jean Michel	CG 2A,
- Mme FINIDORI Denise	Propriétaire,
- M. GIANNI Francis	Soc. Chasse A Muvra,
- M. GIVRE Jean Michel	Préfecture,
- Mme HIMO Rachel	Hammo Pinareddu plage,
- Mme LACOTTE Emilie	Assoc. Sport Sica,
- M. LECCIA Sébastien	OEC / ECOTER,
- Mme LORENZO Sophie	Conservatoire du Littoral,
- Mme MASSONI Caroline	AAPNRC,
- M. MATTEI Joseph	ONEMA,
- M. MURACCIOLE Michel	Conservatoire du Littoral,
- M. MUZY Anthony	Propriétaire,
- Mme PIAZZA Carole	Conservatoire Botanique (CNBC),
- M. POLACCI Daniel	DDTM,
- M. ROCCA SERRA Marc	Commune de Zonza,
- M. ROCCA SERRA Sébastien Marc	Conseiller Général,
- Mme RODRIGUEZ Christine	DDTM,
- Mme TARDIF Simone	Propriétaire,
- M. TRAMONI Patrick	CG 2A.

▪ **Accueil et installation du COPIL :**

Monsieur ROCCA SERRA Sébastien Marc, Conseiller général du canton et **Monsieur AGOSTINI Henry Paul**, Maire de Zonza, ouvrent la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.

Monsieur GIVRE Jean Michel procède à l'installation du comité de pilotage et l'informe des décisions prises lors de la réunion préalable au COPIL tenue en présence des représentants élus des collectivités territoriales visant à procéder à la désignation du président du COPIL et à celle de la collectivité « animatrice » des DOCOB des sites NATURA 2000 littoraux de la commune de Zonza. :

Monsieur AGOSTINI Henry Paul est désigné Président du COPIL et le **Département (Conseil général) de Corse du Sud** est nommé « structure porteuse et animatrice » des différents DOCOB des sites littoraux de la commune de ZONZA.

▪ **Rappel sur le réseau Natura 2000 :**

Madame RODRIGUEZ de la DDTM rappelle la genèse et la constitution du réseau européen NATURA 2000 et présente l'état d'avancement des dossiers NATURA 2000 tant à l'échelon national qu'à l'échelon régional.

▪ **Présentation et discutions sur les trois DOCOB déjà approuvés :**

Madame LORENZO du Conservatoire du Littoral procède ensuite à la présentation des différents DOCOB déjà approuvés pour :
- rappel,
-appréciation des priorités établies dans la proposition de mise en œuvre des mesures appropriées,
-et validation, après discution, des actions à initier ou à mener en 2013 puis 2014.

PRESENTATION DU SITE « ILES de PINARELLU et de ROSCANA ».

Le site « Iles de Pinarellu et de Roscana » est constitué comme son nom l'indique de deux îles, ces dernières représentent deux entités distinctes. Le DOCOB de ce site est donc ventilé en deux parties, chacune traitant d'une île.

Point I – Présentation générale du DOCOB :

La présentation débute par la localisation du site ainsi que la description des éléments le caractérisant. Le fonctionnement du site et les aspects fonciers sont également énoncés. Ensuite l'historique est rappelé et la carte des habitats naturels exposée. Enfin, les activités humaines sont présentées de même que les enjeux qui y sont liés. Madame LORENZO termine la présentation générale en énonçant les trois enjeux, afférents au site, il s'agit :

1. Enjeu I : la protection du patrimoine naturel,
2. Enjeu II : Mise en valeur de la tour génoise,
3. Enjeu III : Accueil du public.

Point 2. : Rappel des objectifs, des fiches actions, des priorités, présentation des actions en cours, propositions d'actions pour 2013 et 2014:

Madame LORENZO précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués ainsi que les priorisations des mesures appropriées.

Les actions déjà réalisées ou en cours sont explicitées et celles devant être initiées ou poursuivies en 2013 et 2014 sont proposées : cf. tableau de synthèse en annexe 1 du présent compte rendu.
La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées du DOCOB ayant été développées l'ensemble des participants valide les différentes propositions et les actions proposées pour 2013 et 2014, comme indiqué dans le tableau en annexe 1.

FR 9400585 « ILES DE PINARELLU ET ROSCANA ».

Tableau de synthèse des enjeux, objectifs et mesures du DOCOB ainsi que des priorités et de l'engagement des actions.

-les mesures codées en S (pour « suivies ») sont déjà réalisées ou initiées et font l'objet d'un suivi de gestion.
-les mesures codées en E sont à engager en 2013 ou 2014.
-les mesures non codées ne seront probablement pas initiées avant 2015.

Objectifs du DOCOB		Mesures appropriées		priorité	Engagement
Protection du patrimoine naturel					
A	Préserver le patrimoine naturel	**A1**	Suivre les populations d'espèces animales de la directive habitats : Phyllodactyle d'Europe et chiroptères.	**1**	**S**
		A2	Suivre l'évolution de la végétation et les populations d'espèces remarquables	**2**	**S**
B	Mettre en valeur la tour génoise	**B1**	Repenser l'illumination nocturne de la tour	**1**	**E**
		B2	Poursuivre la restauration de la tour	**3**	**-**
C	Améliorer accueil du public	**C1**	Aménager un sentier de découverte de l'ile	**1**	**E**
		C2	Renforcer la gestion du site	**1**	**S**

Point I – Présentation générale du DOCOB :

La localisation du site, la description des éléments le caractérisant, son fonctionnement et les aspects fonciers sont énoncés. L'historique est rappelé et la carte des habitats naturels exposée. Enfin, les activités humaines sont présentées ainsi que les trois enjeux afférents au site :

1. Enjeu I : la protection du patrimoine naturel,
2. Enjeu II : l'accueil du public,
3. Enjeu III : la mise en valeur paysagère, économique et culturelle du site.

Point 2 –Rappel des objectifs, des fiches actions, des priorités.
Présentation des actions en cours-proposition d'actions pour 2013 et 2014.

Madame LORENZO précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués ainsi que les priorisations des mesures appropriées.

Les actions déjà réalisées ou en cours sont explicitées et celles devant être initiées ou poursuivies en 2013 et 2014 sont proposées : cf. tableau de synthèse en annexe 2 du présent compte-rendu.

Les mesures ayant fait l'objet de remarques sont les suivantes :

- **Enjeu I – la protection du patrimoine naturel :**

Objectif A : protéger et restaurer les milieux sableux et dunaires.

IA1 : Mettre en défens et restaurer les dunes de Fautéa (priorité 1) :

Le Conservatoire du Littoral dans le cadre d'un marché de travaux va mettre en défens la dune de Fautéa par la pose de ganivelles. Le chantier est en cours.

IA3 : Cicatriser la piste d'entraînement de chevaux sur le cordon sableux de Lavu Santu.

Une campagne de plantation y a été coordonnée par le Pôle Environnement du Conseil Général de la Corse du Sud. Cette opération a été menée en partenariat avec une association et des scolaires.

IA5 : Maitriser le développement des plantes envahissantes :
L'arrachage de plantes exotiques envahissantes sur le domaine du Conservatoire du Littoral est mené périodiquement par les agents de protection de l'environnement du Conseil général (APE – Gardes du Littoral).

Objectif D : Prévenir les incendies de forêts.

ID1 : Entretenir la Zone d'Appui à la Lutte le long de la route nationale.
Cette mesure est mise en œuvre chaque année et fait l'objet d'un suivi de gestion par le Pôle Environnement du Département de la Corse du Sud (interventions régulières des unités de forestiers sapeurs).

ID2 : Débroussailler régulièrement les alentours du camping :

Cette mesure est menée chaque année par le propriétaire du camping avec l'aide et le suivi sur le domaine du Conservatoire du Littoral des gardes du littoral du conseil général.

La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées de l'enjeu n° 1 ayant été développée, l'ensemble des participants valide les différentes propositions et les actions à engager en 2013 et 2014 comme indiqué dans le tableau de synthèse fourni en annexe 2.

• Enjeu II – Accueil du public :

Objectif E : Favoriser une découverte et une circulation du public sur le site, respectueuse du milieu naturel.

II. E5 : Aménager une zone de stationnement pour les usagers de la plage de Fautéa.

La commune a acquis la maitrise foncière de parcelles permettant d'envisager dès 2013 un projet de parking : à étudier.

La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées de l'enjeu n° II ayant été développée, l'ensemble des participants valide les différentes propositions et les actions à engager en 2013 et 2014 (cf tableau de synthèse fourni en annexe 2)

• Enjeu III – Mise en valeur paysagère, économique et culturelle du site :

Objectif G : Améliorer les qualités paysagères du site :

IIIG1 : Supprimer les poubelles de la plage de Fautea.

Cette mesure est réalisée depuis 2010.

IIIG2 : Réaliser des plantations afin de masquer les voitures garées le long du camping.

Cette mesure a été modifiée. Le travail mené dans le cadre du débroussaillage réglementaire a permis d'identifier certains îlots d'arbustes permettant de masquer les voitures pour une meilleure intégration paysagère. Il s'avère que des plantations ne sont donc plus utiles. En revanche, l'entretien des bosquets naturels est à prendre en compte annuellement.

IIIG4 : Réhabiliter la zone de décharge en arrière plage de Lavu Santu.

La dépollution a été effectuée dès 2007 par Monsieur MUZY, propriétaire. Un suivi de l'action reste nécessaire.

IIIG5 : Organiser un nettoyage général du site.

Monsieur MUZY pose la question de la maîtrise d'ouvrage d'une telle action.
De manière générale, le Conseil général de la Corse du Sud, en qualité d'animateur du comité de pilotage est disposé à apporter des conseils aux différentes personnes concernées par la réalisation de mesures appropriées inscrites au DOCOB. Certaines actions peuvent faire l'objet de « contrats NATURA 2000 » et bénéficier de subventions.

IIIH2 : Mettre en valeur le four à chaux :

Le four à chaux a fait l'objet d'une restauration menée en régie par l'équipe de gardes du littoral du pôle environnement du Département de la Corse du Sud.

III I 1 : Maintenir la gestion pastorale de la subéraie.

Cette action est menée par Mr MUZY (élevage de chevaux, vaches..)

La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées de l'enjeu N° III ayant été développé, l'ensemble des participants valide les différentes propositions et les actions à engager en 2013 et 2014 (cf tableau de synthèse en annexe 2)

FR9400584 « MARAIS DE LAVU SANTU et LITTORAL de FAUTEA »

Tableau de synthèse des enjeux, objectifs et mesures du DOCOB ainsi que des priorités et de l'engagement des actions.

-les mesures codées en S (pour « suivies ») sont déjà réalisées ou initiées et font l'objet d'un suivi de gestion.
-les mesures codées en E sont à engager en 2013 ou 2014.
-les mesures non codées ne seront probablement pas initiées avant 2015.

Objectifs du DOCOB		Mesures appropriées		priorité	Engagement
Protection du patrimoine naturel					
A	Protéger et restaurer les milieux sableux et dunaires	**A1**	Mettre en défens et restaurer les dunes de Fautea	**1**	**S**
		A2	Mettre en place un nettoyage manuel de la plage de Fautea	**1**	**S**
		A3	Cicatriser la piste d'entrainement de chevaux sur le cordon sableux de Lavu Santu	**1**	**S**
		A4	Maitriser la circulation de véhicules motorisés sur le site.	**1**	**S**
		A5	Maitriser le développement des plantes envahissantes	**1**	**S**
B	Préserver la zone humide de Lavu Santu	**B1**	Assurer la protection réglementaire et la gestion durable du marais de Lavu Santu	**1**	**E**
C	Améliorer l'état des connaissances scientifiques sur le site et favoriser les espèces patrimoniales	**C1**	Estimer et suivre la population de tortues d'Hermanm	**2**	**E**
		C2	Estimer et suivre la population de tortues cistude	**2**	**E**
		C3	Favoriser le développement d'une population de Delphinièum pictum à Lavu Santu	**2**	**E**
D	Prévenir les incendies de forets	**D1**	Entretenir la zone d'appui à la lutte le long de la route nationale	**1**	**S**
		D2	Débroussailler régulièrement les alentours du camping	**1**	**S**

Accueil du public					
E	Favoriser une découverte et une circulation du public sur le site respectueuse du milieu naturel	**E1**	Mettre en place une signalétique d'information au public	**1**	**E**
		E2	Modifier les sentiers d'accès à la plage de Fautea et à la tour génoise	**2**	**S**
		E3	Achever le sentier littoral reliant les plages de Fautea et Lavu Santu	**1**	**S**
		E4	Cicatriser les pistes inutiles	**2**	**S**
		E5	Aménager une zone de stationnement pour les usagers de la plage de Fautea	**3**	**E**
F	Développer des activités pédagogiques et culturelles sur le site	**F1**	Organiser l'ouverture de la tour au public	**1**	**-**
		F2	Organiser des sorties pédagogiques avec les scolaires	**2**	**S**
Mise en valeur paysagère, économique et culturelle su site					
G	Améliorer les qualités paysagères du site	**G1**	Supprimer les poubelles de Fautea	**1**	**S**
		G2	Réaliser des plantations afin de masquer les voitures garées le long du camping.	**2**	**S**
		G3	Requalifier le bâti du secteur de Lavu Santu	**3**	**-**
		G4	Réhabiliter la zone de décharge en arrière de la plage de Lavu santu	**1**	**S**
		G5	Organiser un nettoyage général du site	**1**	**E**
H	Préserver et restaurer le patrimoine culturel	**H1**	Mettre en valeur la tour génoise	**1**	**S**
		H2	Mettre en valeur le four à chaux	**2**	**S**
I	Maintenir des activités traditionnelles respectueuses du milieu naturel	**I1**	Maintenir la gestion pastorale de la subéraie	**1**	**S**
		I2	Encadrer la récolte d'immortelle d'Italie sur le cordon sableux de Lavu Santu	**2**	**S**

Point I – Présentation générale du DOCOB

Mademoiselle MASSONI (Association des amis du PNRC, CEN de Corse) présente un rappel du DOCOB. Elle débute par une description générale du site qui comporte 2 dunes et 3 étangs. Elle présente ensuite les mesures de protection puis la cartographie et enfin les menaces pesant sur le site. Trois menaces principales sont identifiées : la forte fréquentation du milieu avec le passage de véhicules, la future possible apparition de la cochenille du pin maritime et la présence d'espèces végétales invasives (telles les griffes de sorcière par exemple).
La présentation générale se termine par l'annonce de l'enjeu principal :
- protéger et restaurer, si nécessaire, un site riche d'un patrimoine naturel avéré tout en maintenant une activité touristique nécessaire à l'économie de la commune.

Point 2 – Rappel des objectifs, des fiches actions, des priorités. Présentation des actions en cours –proposition d'actions pour 2013 et 2014.

Mademoiselle MASSONI précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués, les priorisations des mesures appropriées, et les actions en cours.
Les actions devant être poursuivies ou initiés en 2013 et 2014 sont ensuite débattues :
cf. tableau de synthèse, en annexe 3 du présent compte rendu.

Les mesures ayant fait l'objet de remarques sont les suivantes :

Objectif B : Protéger et gérer la pinède :

La question est posée de savoir avec quels financements et quels maitres d'ouvrage les différentes actions pourront elles être menées ?

Monsieur AGOSTINI, Maire de la commune qui pourrait se porter maître d'ouvrage pour la conception et la pose de la signalétique souhaite connaître les financements possibles.

Monsieur ROCCA SERRA, Conseiller général, fait remarquer que la situation foncière actuelle est complexe (parcelles privées et dans l'indivision) et ne permettra pas de mettre facilement en œuvre les actions préconisées pour la restauration de la pinède. Il faut dédommager les propriétaires et ne pas les léser.

La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées ayant été développé, l'ensemble des participants valide les différentes propositions et les actions à engager en 2013 et 2014.
(cf tableau de synthèse en annexe 3).

SITE NATURA 2000

FR 9400606 : « PINARELLU : DUNES ET ETANGS DE PADULATU ET PADULU TORTU

Tableau de synthèse des enjeux, objectifs et mesures du DOCOB ainsi que des priorités et de l'engagement des actions.

-les mesures codées en S (pour « suivies ») sont déjà réalisées ou initiées et font l'objet d'un suivi de gestion.
-les mesures codées en E sont à engager en 2013 ou 2014.
-les mesures non codées ne seront probablement pas initiées avant 2015.

Objectifs du DOCOB		Mesures appropriées		Priorité DOCOB	Engagement
A	Restaurer et protéger l'avant-dune et les genévriers	A1	Limiter l'érosion des Dunes	1	E
		A2	Restaurer la végétation dunaire	1	E
		A3	Eliminer les espèces invasives	1	E
B	Protéger et gérer la pinède	B1	Favoriser le pin parasol et le genévrier	1	E
		B2	Fermer les zones de régénération de la pinède	1	E
		B3	Fermer certaines pistes d'accès à la plage	1	E
C	Protéger et gérer le boisement de chêne liège	C	Protéger et gérer le boisement de chênes lièges	2	-
D	Protéger les étangs	D1	Analyser et limiter la fragmentation des zones humides	1	E
		D2	Entretenir ponctuellement la communication entre les étangs et la mer	2	E
E	Maitrise du foncier	E	Maitrise du foncier	1	S
F	Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre des DOCOB (contacts/chartes)	F1	Emergence de contrats Natura 2000 et assistance à maitrise d'ouvrage (animation du DOCOB)	1	E
		F2	Elaboration de charte Natura 2000	1	E

G	Suivis d'habitats et espèces d'intérêt communautaires et veille écologique	**G1**	Protection de la cistude d'Europe et de son habitat	**1**	**E**
		G2	Protéger les espèces patrimoniales	**1**	**E**
		G3	Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaires	**2**	**E**
		G4	Suivre l'impact des mesures engagées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaires	**1**	
		G5	Améliorer les connaissances sur les espèces	**1**	**E**
H	Accueil du public	**H1**	Aménager le site	**1**	**E**
		H2	Supprimer les pollutions visuelles	**1**	**E**
		H3	Sensibiliser le public	**1**	**E**

▪Présentation du site FR 9400607 « Baie de San Ciprianu : Etangs d''Arasu, Ilots Cornuta, et, San Ciprianu , PuntaCapicciola »

Le projet de DOCOB relatif à ce site avait déjà fait l'objet d'une présentation le 13 octobre 2010 mais n'avait pu être validé.

Madame LORENZO présente à nouveau le site et le projet de DOCOB.

Le DOCOB est organisé en trois fascicules distincts qui se justifient de par la spécificité des trois entités paysagères qui sont :

- L'étang d'Arasu, le cordon littoral et la Punta d'Arasu.
- Les îlots Cornuta. L'îlot San Ciprianu.
- La Punta Capicciola.

Les trois fascicules sont successivement présentés ainsi que les trois enjeux afférents au site :

Enjeu I : Protection du patrimoine naturel
Enjeu II : Restauration écologique et requalification de l'étang et ses rives
Enjeu III : Accueil du public

I/ Présentation du fascicule : « Ilots Cornuta et San Ciprianu »

Point A : Présentation générale du site « Ilots Cornuta et San Ciprianu »

Madame LORENZO présente le DOCOB relatif à cette partie du site Natura 2000.
La présentation débute par le diagnostic écologique et patrimonial. Ce point est développé avec dans un premier temps la description des îlots Cornuta et San Ciprianu puis celle de leur patrimoine naturel dont la présentation de la cartographie des habitats.

Point B : Présentation des objectifs et des fiches actions

Madame LORENZO précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués ainsi que les priorisations des mesures appropriées : Cf tableau de synthèse en annexe 4 du présent compte-rendu.

L'ensemble des participants valide la totalité des fiches action proposées.

II/ Présentation du fascicule : « Punta Capicciola »

Point A : Présentation générale du site «Punta Capicciola»

Madame LORENZO présente le Docob relatif à cette partie du site Natura 2000.

La présentation débute par le diagnostic écologique et patrimonial. Ce point est développé avec dans un premier temps la description du site. L'aspect foncier est évoqué, puis le patrimoine naturel avec la présentation de la cartographie des habitats.

Monsieur ROCCA SERRA Sébastien Marc précise que la commune est propriétaire d'une parcelle au niveau du parking.

Point B : Présentation des objectifs et des fiches actions

Madame LORENZO précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués ainsi que les priorisations des mesures appropriées :cf tableau de synthèse en annexe 4 du présent compte-rendu.

L'ensemble des participants valide la totalité des fiches action proposées.

III/ Présentation du fascicule : « Le cordon littoral, l'étang et la Punta d'Arasu »

Point A : Présentation générale du site « Le cordon littoral ,l'étang et la Punta d'Arasu »

Madame LORENZO présente le Docob relatif à cette partie du site Natura 2000.
La présentation débute par le diagnostic écologique et patrimonial. Ce point est développé avec dans un premier temps la description du site. L'aspect foncier est évoqué. Puis le patrimoine naturel avec la présentation de la cartographie des habitats. Sont ensuite abordés les impacts liés à l'activité humaine.

Point B : Présentation des objectifs et des fiches actions

Madame LORENZO précise les différents objectifs liés aux enjeux précédemment évoqués ainsi que les priorisations des mesures appropriées : cf tableau de synthèse en annexe 4 du présent compte-rendu.

Les mesures ayant fait l'objet de remarques sont les suivantes :

<u>Enjeux I</u>

<u>IA5</u> : Maîtriser le développement des plantes envahissantes.

Il est souhaité par les personnes présentes que soit menée une action pour l'éradication sur le site Natura 2000 et ses alentours des espèces exogènes et plus particulièrement le pin d'Alep.

Il est précisé que des mesures de gestion sont déjà réalisées sur le Domaine du Conservatoire du littoral par les gardes du Département de la Corse-du-Sud, notamment par l'arrachage des griffes de sorcières.

Monsieur GIANNI pose la question de la maîtrise d'ouvrage sur une opération d'éradication de Pin d'Alep dans le périmètre Natura 2000, notamment sur terrain privé.

Le Conseil Général, en qualité d'animateur du Comité de pilotage pourra apporter une mission de conseil auprès des propriétaires membres du COPIL y compris pour la mise en œuvre d'une telle opération.

Enjeux II

Objectif E : Restaurer la lagune littorale (2 scénarii).

* Scénario 1 : restauration dans sa forme originelle.
*Scénario 2 : suppression partielle des digues de conservation des rives actuelles.

IIE3 : Entretenir périodiquement l'ouverture du grau (scénario 1 et 2).

Monsieur Sébastien -Marc ROCCA SERRA, souhaite que soit opéré un entretien périodique ou annuel du grau d'Arasu de manière à éviter un assèchement en période estivale.
De plus, il est proposé qu'une étude puisse être menée pour la dépollution de l'étang d'Arasu.

Enjeux III

IIIG2 : Aménager un réseau de sentiers de promenade.

Il est précisé qu'un sentier a été réalisé sur la Punta d'Arasu sur le Domaine du Conservatoire du littoral. Cette action a été menée en régie par l'équipe des gardes du littoral du Département de la Corse-du-Sud.

La priorisation de l'ensemble des mesures appropriées ayant été développé par Madame LORENZO, l'ensemble des participants valide les différentes propositions apportées.

*****

CONCLUSION : Le DOCOB **«Baie de San Ciprianu : Etang d'Arasu, îlots Cornuta et San Ciprianu, Punta Capicciola»** ***est validé.***

*****

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Le Maire** remercie les participants et clôt la réunion.

SITE NATURA 2000
FR 9400607 « BAIE DE SAN CIPRIANU : ETANGS D'ARASU, ILE SAN CIPRIANU, ILOT CORNUTA, PUNTA CAPICCIOLA »

Tableau de synthèse des enjeux et objectifs du DOCOB

Enjeu : protection du patrimoine naturel				
Objectifs du DOCOB		**Mesure appropriés**		**Priorité**
A	Protéger et restaurer les habitats dunaires du lido	**A1**	Mettre en défens le cordon dunaire	**1**
		A2	Favoriser le développement des genévriers sur la dune et l'arrière dune	**2**
		A3	Mettre en place un nettoyage manuel de la plage	**1**
		A4	Maitriser la circulation de véhicules motorisés sur le site	**1**
		A5	Maitriser le développement des plantes envahissantes	**1**
B	Protéger les mares temporaires	**B1**	Protéger les mares d'impacts anthropiques néfastes	**1**
		B2	Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des mares	**2**
C	Conserver la population de silène velouté	**C**	Conserver la population de silène velouté	**1**
D	Garantir la protection foncière du site et de ses abords	**D**	Poursuivre les acquisitions de terrains par le conservatoire du littoral	**2**
Restauration écologique et requalification paysagère de l'étang d'Arasu et de ses rives				
Objectifs du DOCOB		**Mesure appropriés**		**Priorité**
E	Restaurer la lagune littorale scenario1 : restauration dans sa forme originelle Scenario 2 : suppression partielle des digues et conservation des rives actuelles.	**E1**	Supprimer totalement (scenario 1) ou partiellement (scenario 2) les digues de l'étang et combler les fosses.	**1**
		E2	Supprimer les berges artificielles afin de redonner à l'étang sa forme originelle (scenario 1).	**3**
		E3	Entretenir périodiquement l'ouverture du grau (scenario 1 et 2)	**1**
		E4	Installer une passerelle d'accès au lido pour véhicules autorisés (scenario 1 et 2)	**1**
F	Requalifier les rives de l'étang	**F1**	Cicatriser la zone de stationnement actuelle et restaurer la végétation de bord d'étang	**2**
		F2	Cicatriser les pistes inutiles	**2**
		F3	Détourner la piste passant entre l'étang et le marais de Pozzu Neru	**3**
		F4	Entretenir et modifier la zone d'appui à la lutte existante avec des critères paysagers	**1**
Accueil du public				
Objectifs du DOCOB		**Mesure appropriées**		**Priorité**
G	Favoriser une découverte et une circulation du public respectueuse sur le site du milieu naturel	**G1**	Mettre en place une signalétique d'information au public	**1**
		G2	Aménager un réseau de sentier de promenade	**1**
		G3	Aménager de nouvelles zones de stationnement	**2**